

PAR COURRIEL

Longueuil, le 06 octobre 2015

N/Réf : 2004 38307

Objet : Demande d'accès concernant :
30, boulevard Don Quichotte à l'Île-Perrot

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 11 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Lettre du 17 juillet 2012 (2 pages);
2. Rapport de l'inspection du 11 juillet 2012 (14 pages);
3. Rapport de vérification du 3 juillet 2008 (4 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (6)

Longueuil, le 17 juillet 2012

Avantage Ford inc.
30, boul. Don-Quichotte
Île-Perrot (Québec) J7V 6N5

N/Réf. : 7610-16-01-1031200
400944939

**Objet : Entreposage non conforme de matières dangereuses résiduelles (MDR)
au 30 boulevard Don Quichotte à l'Île-Perrot**

Mesdames,
Messieurs,

La présente fait suite à l'inspection réalisée le 11 juillet 2012 par des représentants dûment autorisés du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie et a pour but de vous informer et vous demander des informations supplémentaires ainsi que des correctifs concernant l'objet mentionné ci-dessus.

Selon l'article 37 du *Règlement sur les matières dangereuses* (RMD), les biens affectés à l'entreposage de MDR ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens doivent être maintenus en bon état. Pour ce faire, vous devez vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage, et ce, tel que prévu à l'article 39 de ce même règlement.

Concernant le réservoir souterrain d'huiles usées, nous vous demandons de nous transmettre les informations suivantes :

1. La capacité du réservoir en litre;
2. Le matériel de fabrication du réservoir;
3. Le matériel de fabrication de la tuyauterie souterraine;
4. Si le réservoir est en acier, est-il muni d'un système de protection contre la corrosion? Si oui, veuillez nous faire parvenir la dernière attestation de fonctionnement.

...2

De plus, afin de respecter le RMD nous vous demandons :

1. D'entreposer tous vos contenants de matières dangereuses (exemple : bacs de filtres à l'huile usés) à l'intérieur d'un bâtiment ou sous un abri conforme (article 44). L'abri doit avoir au moins 3 côtés, un toit et un plancher. Le plancher doit être étanche, ne pas être susceptible d'être attaqué par la matière entreposée et être capable de supporter cette matière. L'aire d'entreposage doit être aménagée de manière à pouvoir contenir les fuites ou déversements (articles 33 et 34).

Veillez nous envoyer les informations demandées et une preuve des correctifs d'ici le 13 août 2012.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec M. Justin Farly au 450-928-7607 au poste 238.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

ORIGINAL SIGNÉ

MFD/JF/ch

Marie-France Dupuis
Technicienne

Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1

Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de : <u>Montérégie</u>		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : <u>2012-07-11</u> Heure d'arrivée : <u>10h40</u> Heure de départ : <u>11h22</u>		
	Réalisée par : <u>Justin Farly</u>		
	Accompagné de : <u>Ariane Picard</u>		
	SAGO		
Demande : <u>200234252</u> Intervenant : <u>Y2073302</u> N° Intervention : <u>300744003</u>			
N° document produit : <u>400943821</u> N° Lieu d'intervention : <u>X2099828</u>			
Type d'intervention :			
<input checked="" type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte			

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) : <u>Avantage Ford inc.</u>		
	Autre nom : _____		
	Adresse civique : <u>30, boulevard Don-Quichotte</u>		
	Municipalité : <u>L'île-Perrot</u>		Code postal : <u>J7V6N5</u>
	Téléphone : <u>(514)453-5850</u>		Télécopieur : <u>(514)453-7454</u>
	Répondant : <u>Michael Iafigiola</u>		Cellulaire : _____
	N° de gestion documentaire : <u>7610-16-01-1031200</u>		Matricule CIDREQ : <u>1146283537</u>
	GPS (19T) : <u>NAD 83</u>	Longitude (x) : <u>073 57.975'</u>	Latitude (y) : <u>45 23.411'</u>

BUT DE LA VÉRIFICATION	Réaliser une inspection dans le cadre du programme de contrôle des réservoirs d'huiles usées.

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	Pierre Lussier	Directeur des pièces	(514) 453-5850	
	Giuliano Decarolis	Service Manager	(514) 453-5850	

TYPE D'ENTREPRISE	<input checked="" type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial <i>(entretien de véhicules contre rémunération)</i>	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input checked="" type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial <i>(entretien de ses propres véhicules)</i>	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input type="checkbox"/> autres, préciser : _____

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain	1	0
	Réservoir hors-sol	0	0

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol**

N/A

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon-état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)	1999/2000	
Matériaux de fabrication du réservoir	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input checked="" type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input checked="" type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? ¹ (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Ne sais pas. Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

¹ L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1^{er} avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 1	RÉSERVOIR #2
Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
NE SAIT PAS	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)
	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :
	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? 	<input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1 ^{er} avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section. L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

B - ENTRETIEN PÉRIODIQUE DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Item de vérification	Cochez les items vérifiés périodiquement par l'exploitant et indiquez le constat établi lors de votre inspection	Fréquence de vérification par l'exploitant (nombre de fois/unité de temps)
Réservoir hors sol N/A		
État du réservoir (vérifier s'il y a des signes de corrosion)	<input type="checkbox"/>	
Bassin de rétention (vérifier s'il y a présence d'huile et/ou d'eau)	<input type="checkbox"/>	
État des valves, des robinets et de la tuyauterie (vérifier s'il y a corrosion, égouttement ou fuite)	<input type="checkbox"/>	
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois¹	<input type="checkbox"/>	
Réservoir souterrain		
Double paroi : état de fonctionnement du système de détection de fuite entre les parois ¹	<input checked="" type="checkbox"/>	1fois/3ans
En acier : état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion ² (RMD, article 62 : obligatoire 1 fois/2 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	Ne sais pas
Systèmes de protection		
État du mécanisme empêchant l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de vidange et de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> OK	1fois/mois
État des butoirs devant les réservoirs hors sol	<input type="checkbox"/> N/A	
État de fonctionnement des alarmes de haut niveau si le réservoir en est muni	<input checked="" type="checkbox"/> OK	Fonctionne
Jaugeage et équipements de jaugeage		
État de fonctionnement de l'indicateur de niveau	<input type="checkbox"/>	
État de la bague de jaugeage	<input type="checkbox"/>	
Jaugeage du réservoir ³	<input checked="" type="checkbox"/>	Véolia s'en occupe.
Autres items (précisez)		
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	

¹ Le personnel du MDDEP ne procède pas lui-même à la vérification du système de détection de fuites. Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait vérifier le bon fonctionnement de ce système aux 2 ans. Aucune fréquence particulière de vérification de ce système n'est inscrite dans le RMD. Toutefois, l'exploitant doit s'assurer en vertu de l'article 37 du RMD de leur bon état de fonctionnement, ce qui implique d'en faire une vérification régulière. Notez dans le tableau, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

² Non réalisable par le personnel du MDDEP, la vérification demande un appareillage spécialisé. L'article 62 du RMD oblige l'exploitant à faire réaliser la vérification une fois aux 2 ans et à conserver sur place le dernier rapport de vérification. Le personnel du MDDEP doit donc prendre connaissance du dernier rapport de vérification afin de s'assurer que le système de protection est fonctionnel. Notez dans les tableaux de la section A la disponibilité du rapport et l'état de fonctionnement tel qu'établi dans ce rapport. Notez dans ce tableau-ci, la fréquence des vérifications effectuées par l'exploitant.

³ Le personnel du MDDEP n'a pas à jauger le réservoir lors de la visite. Un jaugeage mensuel était demandé à l'exploitant sous le régime du MRNF. Le réservoir devait être vidangé avant que le résultat du jaugeage révèle un danger de déversement. Notez dans ce tableau, la fréquence des jaugeages réalisés par l'exploitant.

C - GESTION DES HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Les huiles usées sont expédiées régulièrement et un bon d'expédition, un contrat ou une facturation est disponible sur place (article 11)

 Non Oui

Date du dernier contrat/facturation : 22/06/12

Compléter ci-après les informations sur les destinataires et les transporteurs

Les huiles usées sont brûlées sur place :

 Non Oui, compléter ci-après.

Quelle est la puissance de l'équipement de combustion (art. 26) : _____ MW

L'exploitant détient-il un certificat d'autorisation

 Non Oui, date de délivrance : _____**Destinataires (article 11)**

Articles 23-24 de la L.A.D.

Transporteurs

Articles 23-24 de la L.A.D.

D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site le ou après le 1^{er} avril 2007 ? Non Oui, indiquer :

• leur nombre : _____

• les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____

• les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

 Non Oui, indiquer :• Cette étude a été remise au MDDEP : Oui Non (obtenir l'étude)

• Date (AAAA-MM-JJ) : _____

• Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

 Non Oui, décrire les travaux effectués :**COMMENTAIRES**

Lettre envoyée pour demander plusieurs informations telles que : Capacité (litres) du réservoir, matériaux de fabrication du réservoir et de la tuyauterie et le type de système de protection contre la corrosion si le réservoir est en acier.

Infraction article 44 du RMD

SIGNATURES

Vérificateur : Justin Farly

Lettres moulées

Signature

Date : 2012/07/12

Année / mois / jour

Superviseur : Lucie Veilleux

Lettres moulées

Signature

Date : 2012-07-18

Année / mois / jour

Commentaires du superviseur :

Annexe 1 : Explications pour compléter les 3 dernières sections du formulaire d'inspection**B - Entretien périodique des réservoirs d'huiles usées**

Le Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit à l'article 37 que les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles doivent être maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens. En complément, l'article 39 prévoit que l'exploitant doit vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage. Il est donc pertinent de vérifier auprès des exploitants quel est le programme de vérification mis en place en vue de s'assurer de l'étanchéité des réservoirs et du bon état de fonctionnement des équipements et systèmes de protection installés sur ces réservoirs. Un programme d'entretien et de vérification était par ailleurs prévu pour les réservoirs souterrains d'huiles usées lorsque ceux-ci étaient régis par le MRNF. Il est donc souhaitable que ces programmes d'auto-contrôle se poursuivent.

Le tableau sur l'entretien périodique des réservoirs permet de prendre connaissance des programmes d'auto-contrôle en place. L'information recueillie pourra aider à la planification des activités de contrôle. Une liste de vérifications possibles est mentionnée dans ce tableau. Bien qu'une bonne partie de ces items peut être vérifiée par le personnel du MDDEP lors d'une visite, il reste important que l'exploitant procède lui-même à des vérifications périodiques plus fréquentes que les visites des inspecteurs du MDDEP. Cochez les items vérifiés par l'exploitant ou confiés par lui à une firme externe et indiquez la fréquence des vérifications effectuées. Ajoutez tout autre item de vérification effectuée qui n'est pas mentionné. S'il y a plus d'un réservoir d'huiles usées sur place, ne remplir qu'un seul tableau et indiquer, dans la colonne 2, le constat global (ex. : 2 réservoirs sur 5 présentent des signes de corrosion). Pour la fréquence, choisir l'unité de temps appropriée (jour, semaine, mois ou année).

Ces informations sont recueillies en questionnant les personnes rencontrées. Si l'entreprise tient un registre des vérifications effectuées, ce registre peut également servir à compléter le tableau.

C - Gestion des huiles usées

L'article 26 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit que les huiles usées ne peuvent être utilisées à des fins énergétiques (brûlées) que dans un équipement ayant une puissance d'au moins 3 MW. Généralement, de tels équipements ne se trouvent pas dans un atelier de mécanique. Ainsi, conformément à ce que prévoit l'article 11 du RMD, les huiles usées des ateliers de mécanique doivent être expédiées à des lieux de gestion autorisés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement : centres de transfert, centres de traitement, lieux d'utilisation énergétique, incinérateurs de matières dangereuses résiduelles.

Vérifier à quel(s) lieu(x) sont expédiés les huiles usées et si l'atelier dispose de contrats ou d'une facturation avec les destinataires des huiles usées. Noter également le nom du ou des transporteurs à qui les huiles usées sont remises. Si vous constatez que les huiles usées sont brûlées sur place (aucun contrat d'expédition d'huiles, incapacité à nommer un destinataire ou un transporteur, réservoir d'huiles usées connecté à un équipement de combustion), le noter et compléter les questions à cet effet sur le formulaire.

D - Historique de contamination

Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait tenir un registre des événements (incidents, accidents, déversements) s'étant déroulés sur le lieu et réaliser, dans les cas de fuites et de déversements, une étude de caractérisation et en faire rapport au MRNF. Au moment du transfert de dossier, le MDDEP a reçu les rapports de caractérisation des lieux où il y a eu cessation d'activité avec retrait de réservoirs. Tous les autres rapports de caractérisation (les lieux encore en activité) ont été conservés par le MRNF. Depuis le transfert, il est possible que certains déversements n'aient pas été portés à la connaissance du MDDEP alors qu'une telle obligation est prescrite (article 9 du RMD). L'information recueillie dans la section «Historique de la contamination» vise donc à obtenir les renseignements pour les événements ultérieurs au 1^{er} avril 2007 et, éventuellement, de déceler les cas pouvant nécessiter un suivi ultérieur. Cette section pourra être complétée en interrogeant les personnes rencontrées et en vérifiant le registre, le cas échéant.

Annexe 2 : Tableaux pour inscription de réservoirs additionnels
(voir les pages suivantes)

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.1 - Réservoirs hors-sol N/A**

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique
Le réservoir porte une plaque mentionnant son fabricant et la norme de conception à laquelle il répond	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui, nommer cette norme :
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une étiquette indiquant le nom de la matière entreposée est posée à un endroit visible sur le réservoir (art. 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir hors-sol et sa tuyauterie en surface sont protégés contre la corrosion (ex : peinture, enduit époxy) (article 54)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (réservoir non en acier)
Le réservoir est protégé par des butoirs aux endroits susceptibles d'être heurtés par des véhicules (article 55)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Type de réservoir	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
<input type="checkbox"/> Simple paroi, compléter la section ci-contre (article 56)	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin <i>(Informez l'exploitant qu'il devra prévoir soit d'installer un bassin, soit de remplacer le réservoir par un double paroi dans un délai de 3 ans)</i>	<input type="checkbox"/> Réservoir muni d'un bassin intégré d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> Réservoir placé dans un bassin externe de rétention d'une capacité de (L) : <input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Le réservoir n'a aucun bassin
<input type="checkbox"/> Double paroi, compléter la section ci-contre. Le réservoir à double paroi est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 56).	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (réservoir de capacité ≤ à 2000 L) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat de la vérification : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

N/A

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
Capacité (litres)		
Année d'installation (AAAA-MM-JJ)		
Matériaux de fabrication du réservoir	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Type de réservoir (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Type de tuyauterie souterraine (article 58)	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi	<input type="checkbox"/> Simple paroi <input type="checkbox"/> Double paroi
Matériaux de fabrication de la tuyauterie	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas	<input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Plastique <input type="checkbox"/> Acier recouvert de plastique <input type="checkbox"/> Ne sait pas
Le réservoir est relié à un séparateur eau/huile	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Une affiche indiquant le nom de la matière entreposée est placée à proximité de l'emplacement du réservoir (article 46)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est-il installé sous un bâtiment ? ¹ (article. 50)	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui (non-conforme) <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'évents	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Un mécanisme de sécurité empêche l'utilisation des tuyaux en dehors des périodes de remplissage et de vidage (article 53)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le réservoir est muni d'un système automatique de prise d'inventaire en continu (article 58)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est pourvu d'un système de prévention de déversement (article 58) (ex. : dispositif d'arrêt automatique, alarme de haut niveau, ball float valve)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A (atelier mécanique)
Le réservoir est muni d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de la dernière vérification de son état de fonctionnement : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
La tuyauterie souterraine est munie d'un système de détection de fuite entre les parois (article 58)	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> N/A (simple paroi) <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui

¹ L'article 50, qui interdit d'installer un réservoir sous un bâtiment, ne peut s'appliquer aux réservoirs d'huiles usées installés avant l'entrée en vigueur du transfert de responsabilité vers le MDDEP (1^{er} avril 2007). On veut toutefois connaître la situation actuelle, car celle-ci peut influencer sur la possibilité de retirer le réservoir du sol à la fin de sa vie utile.

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES**A.2 - Réservoirs souterrains**

N/A

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 3	RÉSERVOIR #4
<p>Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
<p>Le réservoir et la tuyauterie ont une protection cathodique contre la corrosion (article 61)</p> <p>Compléter ci-contre la section (rang) appropriée selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui).</p>	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées? 	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier) <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat : <input type="checkbox"/> Oui, les deux <input type="checkbox"/> Oui, seulement le réservoir Type de protection : <input type="checkbox"/> Anodes sacrificielles <input type="checkbox"/> Courant induit Année d'installation du système à courant induit : Vérification périodique de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion (art. 62) <ul style="list-style-type: none"> • Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement : • Délai entre cette date et la date de visite du MDDEP est < 2 ans <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non • Résultat de ce rapport : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Dysfonctionnel, quelles actions ont été posées?
<p>L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)</p>	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
<p>Pour tout réservoir souterrain d'huiles usées installé le ou après le 1^{er} avril 2007 ainsi que pour un réservoir souterrain relié à un séparateur eau/huile installé le ou après le 13 novembre 2003, compléter la présente section.</p> <p>L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)</p>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)

Photos

Photo no : 1

Fichier : DSNC 001

Description :

Appareil de détection de fuite.



Photo no : 2

Fichier : DSNC 003

Description :

Affiche indiquant le nom de la matière entreposée.

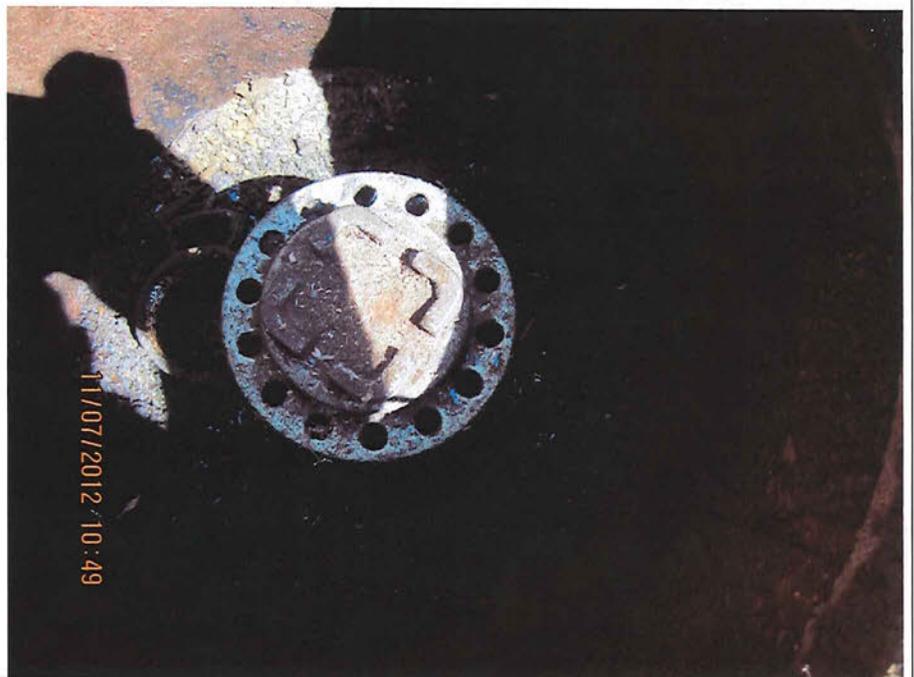


Photo no : 3

Fichier : DSNC 006

Description :

Mécanisme de sécurité empêchant la vidange d'huile.



Photos

Photo no : 4

Fichier : DSNC 013

Description :

Entreposage à l'extérieur de MDR. (filtres à l'huile usés, essence contaminée, antigel).

On peut apercevoir la contamination sur le sol.



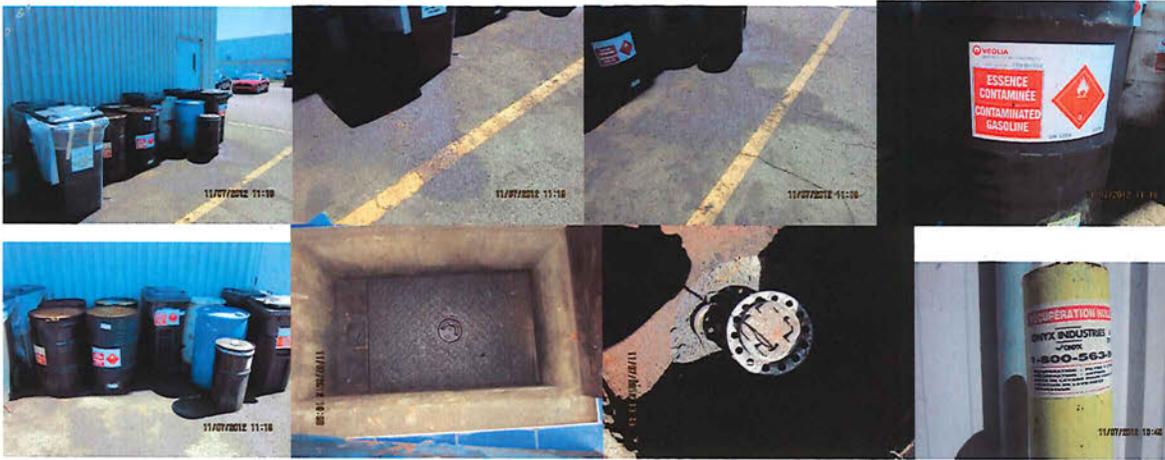
Photo no : 5

Fichier : DSNC 004

Description :

Évent du réservoir souterrain





Photos numériques

Nombre de photos prises : 13

Nombre de photos annexées : 5

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Canon PowerShot A1200.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la **Directive sur la gestion des photos numériques**.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\farju01\7610-16-01-1031200\2012-07-11

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelconque manière, à l'exception d'aucune des photos.

Règlement sur les halocarbures

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Concessionnaires d'automobile/Garages spécialisés en climatisation/ Entreprises de recyclage des VHU/Garages spécialisés en réfrigération mobile

ADMINISTRATION	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : <u>3 juillet 2008</u>	Heure d'arrivée : <u>1h00</u>	Heure de départ : <u>1h40</u>
	Réalisée par : <u>François Tremblay</u>	Accompagné de : _____	
	SAGO		
Demande :	Intervenant : <u>Y2073302</u>	Lieu d'intervention : <u>X2099828</u>	
Type d'intervention :	<input checked="" type="checkbox"/> Première inspection (diagnostic) <input type="checkbox"/> Deuxième inspection <input type="checkbox"/> Troisième inspection		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom de l'établissement : <u>Avantage Ford</u>
	Adresse civique : <u>30, boul. Don-Quichotte</u> <u>L'Île-Perrot</u>
	Municipalité : <u>L'Île-Perrot</u> Code postal : <u>J7V 6N5</u>
	Téléphone : <u>(514) 453-5850</u> Télécopieur : <u>(514) 453-7454</u> Cellulaire : _____
	Courriel : <u>gdecarolis@avantageford.com</u> Site internet : <u>www.avantageford.com</u>
	N° de gestion documentaire : <u>7610-16-01-1031200</u> Matricule Cidreq : <u>1146283537</u>
	GPS (19T) : NAD _____ Longitude (x) : _____ Latitude (y) : _____
	Heures d'ouverture : _____
	Nom de l'ancien propriétaire : _____ Depuis : _____

BUT DE LA VÉRIFICATION	But: Vérifier la conformité de l'entreprise en vertu du Règlement sur les halocarbures.
-------------------------------	--

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Cellulaire
	Giuliano De Carolis	Directeur des opérations	514-453-5850	
			<i>poste 436</i>	

CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILE/GARAGES SPÉCIALISÉS EN CLIMATISATION/ ENTREPRISES DE RECYCLAGE DES VHU/GARAGES SPÉCIALISÉS EN RÉFRIGÉRATION MOBILE					
Art.	Exigence	O	N	NA	Remarques
31 et 32	L'entreprise a-t-elle des appareils de récupération d'halocarbures en place?	Oui			Blue-point
	Pour le <u>CFC-12</u> : <small>Ar Articles 23-24 de la L.A.D.</small>				
	Pour le <u>CFC-12</u> : <small>Articles 23-24 de la L.A.D.</small>				
	Pour le <u>HFC-134a</u> : <small>Articles 23-24 de la L.A.D.</small>				
	Autres normes :				
	Pour la réfrigération mobile : <small>Articles 23-24 de la L.A.</small>				
	Analyseur de réfrigérant :	Oui			
9	L'entreprise effectue-t-elle une épreuve d'étanchéité avant un remplissage d'halocarbure ?	Oui			Azote
30	L'entreprise a-t-elle fait la recharge de climatiseurs avec CFC? (vous pouvez vérifier les registres)		Non		
59 et 60	L'entreprise tient-elle des registres de travaux?	Oui			Complet Vu
43, 46 et 47	L'entreprise a-t-elle du personnel ayant la qualification environnementale? Si oui, écrire dans « Remarques » les numéros d'attestation avec les noms des employés.	Oui			

ATTESTATION DE QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE				
Nom de l'entreprise				
Date				
Numéro	Nom de l'employé	No. de l'attestation	Date expiration	Type de travaux
1	<small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small>	<small>Articles 23-24 de la L.A.D.</small>		
2	<small>Articles 53-54 de la L.A.D.</small>	<small>Articles 23-24 de la L.A.D.</small>		
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Matières résiduelles dangereuses

Assainissement de l'air

Service de peinture : Oui Non

Filtres : Oui Non

Hauteur cheminée : (mètres)

Commentaires :

Gestion des déchets

Huiles usées : Oui Non

Mode d'entreposage : Bac

Récupérées par :

Commentaires : Extérieur

Filtres usés : Oui Non

Mode d'entreposage : Bac

Récupérées par :

Commentaires : Extérieur

Antigels usés : Oui Non

Mode d'entreposage : Bac

Récupérées par :

Commentaires : Extérieur

Solvants usés : Oui Non

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Peintures usées : Oui Non

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Piles usées : Oui Non

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Métaux usés : Oui Non

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Pneus usés : Oui Non

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

Déchets domestiques : Oui Non

Mode d'entreposage :

Récupérées par :

Commentaires :

COMMENTAIRES ET CONCLUSION	L'entreprise est conforme en tout point au Règlement. X n'est pas conforme en tout point au Règlement.			
	MDR- Les bacs sont à l'extérieur j'en ai fait part à monsieur De Carolis et son mécanicien m'a dit que les pompier interdisaient les MDR à l'intérieur du garage.			
RECOMMANDATIONS	Transmettre une lettre à l'entreprise afin de l'informer de nos conclusions.			
	<input type="checkbox"/> Inviter l'entreprise à nous confirmer par écrit sa mise aux normes. <input type="checkbox"/> Faire un suivi du dossier. <input type="checkbox"/> Fermer le présent dossier.			
SIGNATURES	Vérificateur :	François Tremblay, étudiant <i>Lettres moulées</i>	<i>François Tremblay</i> <i>Signature</i>	Date : 08/07/18 <i>Année / mois / jour</i>
	Superviseur :	<i>Lettres moulées</i>	<i>[Signature]</i> <i>Signature</i>	Date : 2008/07/17 <i>Année / mois / jour</i>
	Commentaires du superviseur :	<i>J'ai contacté M. de Carolis qui m'a indiqué qu'il ne peut pas mettre ses contenants à l'intérieur car les pompier se lui ont défendu les articles 4, 34, 35, 44, 47, 48 et 49 ainsi que l'adresse Internet du règlement lui ont été envoyés par courriel. L.D. à suivre.</i>		